Image not found or type unknown

Allocation suspendu.

Par **Nini97.1**, le **05/03/2020** à **14:25**

Bonjour,

La caf ma suspendu mes allocation apl pendant 1ans car je n avais tranmis un bon document . Maintenant qu'ils ont le bon document doivent il me remboursé ou ai-je perdu ces revenus? Et demandé une autre aide.

Merci d avance

Par **youris**, le **05/03/2020** à **15:04**

bonjour,

cela dépend de la date d'éblissement du document, si le document a été établi après la suspension de vos allocations, il n'y aura pas de rappel car il vous appartenait de fournir le bon document pour obtenir votre APL.

posez la question à votre CAF.

Salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés